

[FENÊTRES]

sur cours



Spécial PES

Avril 2015

Premières classes

[ÉDITO]

Maternelle : changement de programmes



La réforme de la formation des enseignants était une des mesures phares de la loi de refondation. Mais pour sa deuxième année de mise en œuvre, les difficultés continuent de s'accumuler. La crise du recrutement n'est toujours pas enrayerée. Dans les ESPE, les moyens sont insuffisants pour offrir une formation de qualité aux étudiants et stagiaires et adapter les parcours à ceux déjà titulaires d'un master. Les constats sont partagés : l'année de fonctionnaires-stagiaires est particulièrement lourde du fait notamment du poids du mi-temps en responsabilité et les conditions de travail se sont dégradées pour les formateurs comme pour les usagers. La réforme de la formation ne peut rester en l'état. Il est nécessaire de prendre en compte les besoins et exigences posés par les étudiants, fonctionnaires-stagiaires et formateurs. Parce qu'avoir des enseignants bien formés est le gage d'une meilleure réussite des élèves, il y a urgence à prendre des mesures. Mettre en place des pré-recrutements pour sécuriser les parcours et réussir ses études et le concours, réduire le stage en responsabilité des stagiaires à un tiers temps sont des mesures urgentes à mettre en œuvre. Les étudiants et stagiaires ne peuvent se contenter de bonnes intentions. Repenser les contenus et la mise en œuvre de cette formation nécessite des moyens. L'école a besoin d'enseignants mieux reconnus, mieux formés et mieux payés. C'est l'exigence portée par le SNUipp-FSU.

INFOS SERVICE : Titularisation mode d'emploi

DOSSIER : Maternelle, des nouveaux programmes

Modalités d'évaluation et de titularisation

Une note de service relative aux modalités d'évaluation et de titularisation vient de paraître. L'intervention du SNUipp-FSU a permis de faire évoluer le texte sur certains points. Ainsi, alors que dans un premier temps, les stagiaires étaient tenus de justifier de l'obtention du master au 17 juillet pour pouvoir être titularisés, ils ont maintenant jusqu'au 1er septembre. D'autre part, ils seront aussi informés au fur et à mesure des

différentes évaluations intermédiaires concourant à leur titularisation. Néanmoins, le ministère n'a pas accédé à nos demandes de modifications des critères présidant à l'avis du directeur de l'ESPE.

Le SNUipp demande que l'avis du directeur de l'ESPE pour la titularisation s'appuie sur l'assiduité et sur les regards croisés des formateurs de l'ESPE et du terrain.

9 avril : les raisons d'une grève

Les enseignants sont en grève à l'appel des fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, Solidaires, FO, FA-FP, dans le cadre de la journée interprofessionnelle contre l'austérité.

Pour elles, le Service public et la fonction publique portent les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité et participent à la nécessaire cohésion sociale. Elles dénoncent les politiques d'austérité qui remettent en cause la capacité du Service Public à assurer ses missions partout sur le territoire auprès de l'ensemble des citoyens et dégradent le pouvoir d'achat des personnels.

La FSU réclame une augmentation de nos salaires (1332 euros lorsqu'on débute c'est à peine 1,17 fois le SMIC) ainsi qu'une amélioration des conditions de travail de tous les enseignants et de scolarité de tous les élèves. Elle revendique également une amélioration des conditions de formation avec notamment un service en classe limitée à un tiers-temps l'année de stagiaire (mesure qui ne coûterait que 126 millions d'euros, soit 0,3 % du coût du remboursement de la dette) et une année T1 à mi-temps pour continuer à apprendre le métier.

ESPE de Grenoble : les stagiaires mobilisés

Depuis quelques semaines, les stagiaires de l'ESPE de Grenoble sont mobilisés. Ils dénoncent la surcharge de travail, la désorganisation des emplois du temps, la pression à l'évaluation, la titularisation et portent des revendications pour que le gâchis qu'ils vivent ne se reproduise pas l'année prochaine.

Ces mobilisations font suite à celles des académies de Créteil, Toulouse, Bordeaux, Aix-Marseille, Montpellier.

Pour le SNUipp-FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme. Avec la FSU, il demande des mesures immédiates sur le pré recrutement, une entrée dans le métier progressive avec une année de PES à tiers temps avec des stages d'observation, de pratique accompagnée et de responsabilité. Il demande aussi une année de T1 à mi-temps.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le nouveau " socle commun de connaissances, de compétences et de culture " entrera en vigueur à la rentrée 2016. Il définit les finalités d'une culture commune en laissant aux programmes de chacun des cycles la déclinaison de ses objectifs.

Le nouveau socle comprendra les cinq axes suivants : les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et l'activité humaine.

Mouvement : il faut que ça bouge !

A l'occasion des opérations de mouvements départementaux, moments clés dans la vie professionnelle, le SNUipp-FSU lance une campagne de pétition pour faire modifier les règles qui ont changé ces dernières années et permettent de moins en moins d'obtenir un poste selon ses vœux.

www.snuipp.fr/Mouvement-il-faut-qu-ça-bouge

Pour cela nous demandons

L'organisation d'une deuxième phase de mouvement avec saisie des vœux

La suppression de l'obligation d'émettre des vœux géographiques

La suppression de la limitation à 30 vœux

La limitation stricte des postes à profil, la fin des nominations arbitraires et le respect du barème départemental



Pour un mouvement départemental au plus proche des vœux des personnels



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

MATERNELLE : des nouveaux programmes

Les nouveaux programmes de la maternelle qui entrent en vigueur à la rentrée 2015 sont prêts. La nouvelle mouture a pris en compte une bonne partie des remarques des enseignants, lors de la consultation nationale, et de celles formulées par le SNUipp-FSU.

La grande nouveauté est la reconnaissance de la spécificité de l'école maternelle, notamment par son organisation en un cycle unique, de la TPS à la GS. La maternelle est décrite comme une école « bienveillante », attentive au rythme et au développement de l'enfant. Elle accueille les enfants, mais aussi les parents afin d'établir un dialogue, de favoriser la réussite de la transition entre la maison et l'école. Elle scolarise des élèves qui arrivent avec des vécus différents, qui avancent plus ou moins vite dans leurs acquisitions, qui ont des besoins qui diffèrent selon l'âge, comme la sieste pour les plus petits. Mais les enseignants ont besoin pour mettre en œuvre ces nouveaux programmes de documents d'accompagnement ainsi que d'une véritable formation continue, à l'heure où celle-ci se réduit à peau de chagrin.

L'école maternelle accueille des enfants qui, pour la première fois souvent découvrent non seulement le langage mais également le groupe, le fait de s'asseoir à une table plus de 2 minutes, de tenir un crayon, d'enfoncer ses doigts dans une substance molle appelée « patamodelé », les coins jeux... Tout est à découvrir, l'appropriation et la maîtrise viendront bien plus tard. Un des grands objectifs soulignés par le Conseil Supérieur des Programmes est de donner explicitement les attendus de l'école. « *Que faisons-nous toutes les après-midi après le déjeuner ? - De la phonologie, reprennent en chœur les élèves de cette classe de grande section. - A quoi ça sert ? - A taper les syllabes !* ». La plupart ne voit pas le rapport avec l'apprentissage de la lecture. Expliquer à ces grandes sections qu'en « tapant » les syllabes, ils jouent avec les sons, qu'en assemblant des sons, ils se préparent à bientôt les écrire, c'est leur laisser entrevoir leur prochaine émancipation, comme le signale Christine Passerieux (cf. page 4).

A l'école maternelle, on apprend à apprendre ensemble. C'est le pari de l'école française (cf. Viviane Bouysse, page 4). Et quoi de mieux qu'un projet de classe ou d'école pour prendre conscience de cela, pour éprouver cette expérience et pour réaliser que nous sommes tous capables et que chacun a sa place ? Mettre en place un projet peut inquiéter, notamment un enseignant débutant. On perçoit parfois le projet comme un carcan ou comme une lourde machinerie. Va-t-on réussir à tenir tous les bouts ? Cependant, un projet peut au contraire constituer une aide précieuse pour l'enseignant et une motivation pour la classe. De plus, il n'est pas toujours nécessaire de mettre en place un projet important sur toute une année. De nombreux enseignants élaborent des projets courts, qui durent le temps d'une période ou simplement un mois. Il est important également de s'approprier le projet pour ne pas se fixer des objectifs trop éloignés des enfants et difficiles à réaliser (cf page 5). Il est souvent constaté que le ou les projets rassurent les enfants qui comprennent de mieux en mieux ce qu'on attend d'eux, fédèrent le groupe classe, tout simplement parce que cela crée un univers. Enfin, élaborer un projet permet de fédérer également l'équipe enseignante. Si la pédagogie du projet est plébiscitée c'est également parce qu'elle favorise le plaisir d'apprendre, autre priorité de ces nouveaux programmes. S'amuser, jouer, prendre plaisir deviennent et reprennent une place prépondérante à l'école maternelle.

Cependant, en préalable à ces priorités énoncées par le conseil supérieur des programmes se trouve la conviction du « tous capables » qui permet à chaque enseignant de valoriser les acquisitions, grandes ou petites, qui participent pour chaque enfant à sa conquête du monde. Enfin valoriser l'école maternelle ne pourra se faire sans améliorer les conditions de travail de ses enseignants. Un récent rapport de l'OCDE souligne un nombre trop élevé d'enfants par classe dans les maternelles françaises ainsi qu'un salaire enseignant inférieur de 10 % à la moyenne des salaires enseignants de l'UE. Ce constat ne fait que rappeler ce que le SNUipp-FSU dénonce depuis longtemps.



Moi quand je serai grand... je serai... élève !

Ils ont entre 2 et 5 ans, une énergie débordante et des envies souvent bien différentes de celles de leur enseignant. Ces petits individus explorent ce territoire inconnu qu'est la classe sans toujours comprendre ce qu'ils font là. Comment leur apprendre à devenir élève ? De quelles façons peut-on leur permettre de passer du « faire » au « dire » ? Quelle place donner au langage ? Autant de questions qui interrogent ceux qui enseignent dans cette école à part entière.

Découvrir la planète « classe » et ses « occupants »

Ils sont petits, souvent bruyants, parfois très réservés, ces petits êtres que les enseignants appellent leurs élèves. Seulement, à leur entrée en maternelle, ils ne « méritent » pas encore cette appellation. Ils ne sont que des élèves en devenir. Un enfant, en entrant à l'école, a beaucoup à découvrir. Pour Vivianne Bouysse, Inspectrice Générale de l'Education Nationale, « L'objectif qui dis-

tingue l'école maternelle française des dispositifs d'autres pays (jardins d'enfants, garderies...), c'est une option différente : l'école maternelle accueille des enfants qui vont apprendre le « vivre ensemble ». Le but ultime n'est pas de savoir vivre avec les autres mais d'apprendre à apprendre avec les autres. C'est ce qui est visé dans l'expression devenir élève. Il s'agit à la fois de vivre ensemble et d'apprendre ensemble. »

Approvisoir la langue de l'école pour devenir élève

Elle poursuit en expliquant que « le risque c'est que les enfants ne perçoivent pas qu'il y a des objectifs, des finalités, des enjeux au-delà de ce qu'ils font (en rester à l'occupationnel) ». Il s'agit donc aussi de faire prendre conscience à l'enfant ce qu'il a appris et ce dès le plus jeune âge. Pour cela, le rôle du langage y est prépondérant. Il faut offrir aux enfants des moments d'expression, de verbalisation pour qu'ils parviennent à se détacher de la simple tâche. Ils doivent parvenir à expliciter ce qu'ils ont fait et pourquoi ils l'ont fait. L'objectif « être devenu élève » est attendu à la fin de la grande section.

Devenir grand c'est aussi se séparer de sa famille et les nouveaux programmes soulignent l'importance de construire une relation de qualité avec les parents tout en portant attention à la diversité des familles.



Christine Passerieux, GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle)



3 QUESTIONS À

L'école maternelle, en tant que première école, a la charge de permettre à tous les enfants de devenir élèves. Quelles conditions pour qu'ils le deviennent réellement ?

Devenir élève n'est ni naturel ni spontané, c'est une construction qui incombe à l'école pour ceux (plus de 50% des élèves) qui sont le moins en connivence avec ses modes de faire et de dire. La fréquentation de l'écrit ne suffit pas à entrer dans l'écrit. Le rôle fondamental de l'école maternelle pour réduire les inégalités est de doter tous les enfants des outils langagiers et cognitifs requis pour entrer dans les apprentissages scolaires. Pour ce faire elle doit rendre lisibles et explicites ses attendus et les modalités de travail (début et fin de l'activité, modalités de travail, liens avec d'autres séances, retour sur les procédures, analyse collective des résultats...)

Comment éviter que certains ne s'enferment dans l'agir ?

Ce sont les mises en situation qui vont permettre de passer de l'action à l'activité, de l'expérience à sa compréhension. Le travail de réflexivité, initié par l'enseignant est au cœur des apprentissages dès l'école maternelle : faire, dire le faire, penser le faire, sans hiérarchie ni linéarité entre ces trois temps de l'apprentissage. C'est aussi la compréhension de la différence entre la tâche à accomplir, comme le collage de gommettes, et l'activité requise, la constitution de collections, qui permet de se projeter, de s'extraire de l'immédiateté.

Comment faire pour que tous construisent un appétit pour les savoirs ?

Deux exigences : la conviction que tous en sont capables et faire vivre cette capacité à se transformer à tous, dans le quotidien de la classe. Du chemin reste à faire tant les pesanteurs idéologiques sont lourdes ! C'est aussi valoriser les savoirs, terme peu employé à l'école maternelle, comme autant de leviers pour grandir, conquérir des pouvoirs d'agir et de comprendre, conçus dans une approche culturelle, seule susceptible de donner sens (l'histoire de l'écriture et des lettres est un formidable déclencheur pour entrer dans l'écrit). Jubilation des découvertes, défis à relever, (traverser seul une poutre, dire un texte devant les autres) sont rendus possibles par de véritables coopérations dans le groupe qui démultiplient les possibles, tout en permettant de se construire progressivement comme sujet singulier, en chemin vers son émancipation.

Une pédagogie du projet qui donne du sens aux apprentissages

Pour donner sens aux activités et fédérer la classe, la pédagogie du projet est souvent mise en œuvre dans les classes de maternelle. Un projet peut structurer le travail d'une année comme il peut se décliner en une multitude de « petits » projets.

Sébastien Dubois est professeur des écoles à l'école maternelle de Barrière à Issoire (63). Cette année, ses collègues et lui-même ont choisi de travailler sur les insectes. « Je viens d'arriver dans cette école en tant que directeur. Avec mes collègues, nous avons décidé de ne pas nous lancer dans un projet trop lourd pour cette première année. Nous avons réfléchi à l'environnement de l'école, à la présence de ruches municipales. Puis nous avons simplement décliné les activités possibles autour de ce thème et nous nous sommes répartis les ateliers ».

Dans sa classe, Sébastien a sélectionné des albums et des poésies qui mettent en scène des insectes, un vivarium commun à toute l'école permet un élevage de phasmes, plusieurs enseignants, lors du décloisonnement qui a lieu sur le temps de sieste des PS, mènent des séances de sciences.

Sébastien veille à ce que le projet ne



devienne pas un « habillage » des séances, il faut que ce but commun donne du sens aux activités. « Quand je prépare un projet, dans un premier temps, je me l'approprie, notamment pour ne pas développer des ambitions démesurées. Ensuite, j'adapte les connaissances à acquérir au niveau des élèves. Cette année, ce sont des petites sections ».

« En début d'année, j'ai présenté le thème aux enfants et j'ai recueilli leurs représentations initiales. Au fur et à mesure du travail sur ce projet, je me rends compte que les enfants se sentent comme rassurés. Un peu comme une histoire qu'on lit plusieurs fois dans l'année, les élèves comprennent de mieux en mieux, connaissent l'univers développé, le lexique qui s'y rapporte. Ils ont des repères, créent un réseau de connaissances. Le projet fait lien. Cependant, il ne doit pas devenir un carcan, on doit pouvoir le laisser de côté lorsqu'une opportunité pédagogique se présente ».



TÉMOIGNAGE

Sylvain Dimey est Professeur des Ecoles Maître Formateur à l'école maternelle Matisse d'Auxerre.

Comme le stipulent les nouveaux programmes de maternelle, plus les situations seront ludiques, plus les enfants seront motivés (c'est valable pour toutes situations d'apprentissage). Pour donner envie, on utilise en général des situations proches du vécu des élèves. La difficulté va résider dans le fait que chacun des élèves se sente concerné par le projet. C'est le travail de l'enseignant que de fédérer le groupe et d'être attentif à tous. L'enseignant ne doit jamais perdre de vue que pour motiver les enfants et les faire progresser, il doit leur faire prendre conscience du pourquoi ils viennent à l'école, ce qui différencie l'école du centre de loisirs. Expliquer et faire comprendre les attentes de l'école est fondamental et ce, dès la maternelle. Pour cela, la verbalisation des apprentissages est importante (« qu'est-ce qu'on a appris en jouant à ce jeu ? ») et pas seulement l'activité (« on a fait un puzzle »).

La pédagogie de projet permet d'avoir des perspectives et de ne pas travailler dans l'urgence. Grâce aux projets, on peut anticiper, construire des programmations. Lorsqu'on est stagiaire à mi-temps en classe, cela peut paraître difficile de travailler à deux sur un projet de classe car il en va de la cohérence du projet dont l'objectif est de fédérer le groupe classe. Mais en fixant des ambitions mesurées, il est tout à fait possible de mener ce travail par des enseignants à mi-temps, même en étant débutants.



Le point de vue du SNUipp-FSU

Donner aux équipes enseignantes les moyens de mettre en application ces nouveaux programmes passe par la mise en œuvre d'un véritable plan de formation continue sous forme de stages remplacés, de plusieurs jours.

Cette formation doit pouvoir s'appuyer sur les travaux de la recherche. Le SNUipp-FSU, soutenu par de nombreux chercheurs, a lancé un appel solennel pour un investissement dans la recherche en

direction de l'école maternelle. « Il faut donner les moyens à toutes les Espé d'être de véritables lieux de formation professionnelle sur l'école maternelle, alimentées par les recherches actuelles ».

Il est également impératif d'engager une réelle réduction des effectifs par classe pour que les enseignants aient les moyens de solliciter, reformuler, encourager les « petits parleurs », tous les enfants qui ont besoin de stimulations pas toujours présentes à la maison.

Les stagiaires ne peuvent pas bénéficier de la procédure nationale de permutations. En revanche, ils peuvent demander à bénéficier des ineat/exeat. Il s'agit d'une demande de sortie du département où vous avez été recruté-e (exeat) et d'une demande d'entrée dans le département de votre choix (ineat), à adresser au Directeur d'Académie par la voie hiérarchique.

Prime d'entrée dans le métier

Pour les lauréats des concours 2014 rénové et ultérieur, un décret récent exclut du bénéfice de la prime d'entrée dans le métier (1500 € versés en deux fois lors de l'année de T1) les enseignants ayant une expérience d'enseignement préalable pendant une durée supérieure à trois mois.

Le SNUipp s'est adressé au ministre pour que cette prime soit attribuée à tous sans restriction.

Le reclassement permet la prise en compte dès la stagiarisation des services accomplis antérieurement afin d'accélérer le passage d'échelons en début de carrière. Peuvent être pris en compte les services d'EAP, d'AED, d'enseignant contractuels, d'enseignants en établissement privé, de surveillant...

Les demandes de reclassement se font auprès des services de l'IA.

N'hésitez pas à contacter le
SNUipp de votre département.

Pour vous aider dans votre future année de T1, le SNUipp-FSU édite spécialement pour vous une brochure " premier poste " qui compile vos droits, vos obligations, des infos sur les opérations administratives (changer de département, participer au mouvement) des infos plus générales sur l'école et son fonctionnement, des infos plus locales sur votre département.

N'hésitez pas à la demander auprès de votre section départementale.



• Vous êtes stagiaires, lauréats du concours 2014 exceptionnel.

Le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétences prévu par l'arrêté du 12 mai 2010, après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN appuyé sur le rapport du tuteur ou sur une inspection.

• Vous êtes stagiaires issus du concours 2014 renoué

Le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétences du 1er juillet 2013 après avoir pris connaissance :

- ⇒ de l'avis de l'IEN, établi sur la base d'une grille d'évaluation et après consultation du rapport du tuteur
- ⇒ de l'avis du directeur de l'ESPE.

Il faut également être titulaire d'un master, sinon le stage est prolongé d'un an.

Pour tous, le jury prononce alors la titularisation, le renouvellement de la période de stage, ou le licenciement. Le jury doit rencontrer tous les stagiaires pour lesquels ils n'envisagent pas de proposer la titularisation.

En cas de difficulté, prenez contact avec le SNUipp de votre département.

Être la banque de tous
les enseignants, c'est
aussi penser à ceux qui
démorvent dans
la vie.

Quand la CASDEN s'engage auprès des jeunes, elle soutient leurs projets professionnels et personnels.

Créée par et pour les enseignants, la CASDEN accompagne les Sociétaires dès leur entrée dans la vie active en mettant à leur disposition des outils pédagogiques gratuits et des produits bancaires adaptés à leurs besoins.

Et, pour être au plus proche de tous ses Sociétaires, la CASDEN est partenaire depuis plus de 40 ans du réseau Banque Populaire afin de leur proposer un service bancaire complet et accessible partout en France.

Rejoignez-nous sur casden.fr ou contactez-nous au 01 64 80 64 80*

*Accueil téléphonique ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
(appel non surtaxé, coût selon opérateur)



L'offre CASDEN est disponible
en Délégations Départementales et
également dans le Réseau Banque Populaire.

casden 
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture

Benoît Falaize, Docteur en histoire et formateur à l'Espe de Versailles



Agrégé et docteur en histoire, Benoît FALAIZE est formateur depuis 1998 à l'IUFM de Versailles. Il a été chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique et travaille sur la didactique de l'histoire et l'histoire de l'enseignement de l'histoire.

"L'enseignement d'éducation morale et civique doit irriguer tous les apprentissages et être en surveillance constante dans les pratiques de classe."

Peut-on parler d'un échec de l'école à transmettre les valeurs de la République ?

Si c'est une manière d'imputer à l'école la responsabilité ce qui est arrivé du 7 au 9 janvier, c'est totalement injuste. Si, c'est une manière de réinterroger l'école sur cet enseignement, ses fondements et ses pratiques, c'est obligatoire. Sans doute avons-nous désinvesti cette éducation-là, croyant la faire dans des pratiques routinières, formelles.

République, citoyenneté, laïcité, « vivre ensemble »... Quelles seraient les priorités de l'école ?

Les notions de citoyenneté, de « vivre ensemble » ou de laïcité, étaient déjà, au moins dans l'affichage, des priorités scolaires. La question de la République, pourtant essentiel, est paradoxalement moins évidente. Parfois cette notion est vécue comme trop « politique » mais l'action de l'école, émancipatrice, libératrice, « institutrice » est fondamentalement politique. Nous devons l'assumer, y croire, dire nos valeurs, et sur quels principes fondamentaux l'école est construite.

Est-ce que ces notions s'enseignent ou est-ce qu'elles s'expérimentent ?

Elles doivent d'abord et avant tout s'expérimenter. Sinon c'est du catéchisme.

Tout le monde sait qu'il faut « respecter », ne pas être raciste, etc. Mais en pratique, il faut faire vivre ces éléments, avec une difficulté majeure : comment dire des principes que les élèves ne reconnaissent pas dans la vie sociale, voire, et c'est fréquent que la réalité dément chaque jour dans les quartiers de relégation sociale.

Que pourrait être un programme d'éducation morale et civique opérationnel ?

Un programme qui fasse reconsidérer l'utilité de la morale, qui transforme des savoirs en compétences ; les notions en manières d'être, qui remette les valeurs au cœur, en les faisant vivre et en expérimentant y compris leur non-respect : se mettre à la place des autres, éprouver le sentiment de l'autre. Il faudra réfléchir sur le fait de croire ou non et sur la culture religieuse dans un esprit laïc. Cet enseignement doit irriguer tous les apprentissages et être en surveillance constante dans les pratiques de classe. Il faudra aussi former les élèves à discriminer, information de presse et information de réseaux sociaux. Dans ses grandes lignes, et dans son esprit, le projet de programme prend en compte ces éléments. Il y a urgence en tous les cas.

DANS LE VIF DU MÉTIER



Gaëlle Gigord, titulaire 1ère année, mère de 3 enfants, a fait sa 1ère rentrée cette année, dans une école maternelle de Juvignac (34).

La formation initiale à laquelle tu as participé, t'a-t-elle suffisamment armée pour ton entrée dans le métier ?

Elle m'a permis d'avoir des outils pour organiser ma classe et le travail des élèves. Toutefois, je trouvais qu'il y avait des décalages entre la théorie et la pratique, entre l'idéal pédagogique décrit par les enseignants de l'ESPE et la réalité de la classe. Le contact de mes collègues et le quotidien de l'école m'ont, par exemple, beaucoup plus aidé pour la gestion de la classe.

Comment as-tu préparé ta première rentrée ?

J'ai beaucoup appris de mes erreurs et mal-adresses quand j'étais PES, j'ai donc préparé plus sereinement ma première rentrée et l'ai anticipée en rencontrant les équipes pédagogiques et éducatives de ma future école. Puis, je me suis appropriée l'espace de ma classe en organisant les différents coins de travail et de jeux.

De quelles aides/ressources as-tu bénéficié au cours de ton année ?

Pour organiser mes activités, j'ai partagé des ressources avec mes collègues de travail. J'ai également utilisé les ressources en ligne de certains établissements comme celles de l'écolothèque de Saint-Jean-De-Védas ou du musée Fabre à Montpellier, pour organiser mes sorties scolaires. Lorsque je rencontre des difficultés, les solutions trouvées viennent souvent d'un dialogue au sein de l'équipe pédagogique.

Aurais-tu eu besoin d'étayage supplémentaire ?

Oui, je ressens des manques sur certains points : l'organisation de la classe, la gestion de l'autonomie des élèves et la différenciation.



⇒ La maternelle : changement de programmes
Rubrique [Les dossiers](#)

⇒ 9 avril : journée de grève et de manifestations
Rubrique [Le syndicat](#) / [Les interventions](#)



⇒ Vidéo - Andrée Young
"le plurilinguisme"
[Archives vidéo](#)

⇒ Indemnités stagiaires et prime d'entrée dans le métier : Le SNUipp-FSU interpelle le ministère [Actions](#) > [Interventions](#)



⇒ Mouvement départemental et affectation

[Droits et obligations](#) > [Affectation, mutation](#) > [Mouvement départemental et affectation](#)

ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS : à promouvoir toujours et encore

La ministre de l'Éducation nationale a présenté, cet automne, son plan d'éducation à l'égalité. Pour le SNUipp-FSU, et dans une société en proie aux inégalités, il est essentiel de poursuivre la promotion de cette belle idée... en s'en donnant les moyens.

L'éducation à l'égalité filles-garçons constitue bel et bien une des missions de l'école. Après les manœuvres de déstabilisation de réactionnaires de tout poil autour de l'ABCD de l'égalité qui ont trop souvent laissé les enseignants bien seuls, le ministère semble avoir pris conscience que les enjeux de l'éducation à l'égalité doivent être portés de manière claire et forte auprès de toute la communauté éducative. Filles comme garçons doivent pouvoir choisir librement leur orientation scolaire, leur métier, apprendre à vivre ensemble. Les enseignants, qui ont besoin de ressources pédagogiques, doivent être soutenus et épaulés pour aborder ces questions dans la classe. En ce sens, le lancement du site « *Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons* » va dans le bon sens mais ne saurait suffire.

Le volet formation des enseignants est toujours bien maigre. Les modules « *égalité* » ne sont pas présents dans toutes les maquettes des ESPE et rien ne garantit qu'elles le seront plus demain. Quant à la formation continue, globalement sinistrée, elle ne saurait se limiter au visionnage de documents mis en ligne. Un effort conséquent dans le domaine de la formation est plus que jamais indispensable.

C'est pas à pas, dans le quotidien des écoles et dès la maternelle, que se construisent l'égalité et le respect entre les filles et les garçons. Dans une société en proie aux inégalités, il est essentiel de poursuivre la promotion de cette belle idée en s'en donnant les moyens



SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT



Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier d'enseignant : une protection juridique en cas de litige avec élèves ou parents, une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt maladie, ou encore un accompagnement et une assistance psychologique en cas d'agression verbale ou physique.

Rejoignez GMF - 1^{er} assureur des agents des services publics.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gmf.fr/education-nationale

* Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2015.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et sa filiale GMF Assurances. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



ASSURÉMENT humain